

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3623

présenté par
M. Bouloux, rapporteur spécial au nom de la commission des finances et M. Henriet

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Recherche et enseignement supérieur »

Retiré avant publication.